

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Sète (34200)

### Réponses de Véronique Calueba, au nom de la liste « Alternative Sétoise »

— le 11/03/2020 à 20:53 —

#### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

##### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Elaborer un schéma cyclable communal articulé avec le prochain schéma directeur vélo de l'agglomération.*

*Réviser le Plan de Déplacement Urbain d'agglomération 2020-2030 :*

*Fixer à 20 % la part modale vélo à l'horizon 2030.*

*Viser un coeur de ville sans voiture à l'horizon 2030.*

*Supprimer des stationnements voitures et abandonner les projets des trois parkings enterrés dans le centre-ville de Sète (mesure 34 du PDU).*

*Ré-affecter les financements du PDU en faveur des aménagements cyclables en doublant les engagements financiers prévus à l'objectif 1 et en diminuant d'autant ceux de l'objectif 3.*

La réflexion autour des aménagements se fera en concertation avec les partenaires locaux déjà existants travaillant sur ces thématiques (La roue libre de Thau).

Nous nous appuyerons sur ces experts et les citoyens afin de concevoir une politique adaptée aux cyclistes et à leurs besoins afin que Voitures-Motos-Scooter-Vélos-Trotinettes puissent circuler en toute sécurité.

Alternative Sétoise souhaite rendre piétonnes les rues du centre ville de Sète de façon progressive en concertation avec les riverains et commerçants.

Alternative Sétoise s'engage à abandonner les projets des trois parkings souterrains dans le centre-ville de Sète.

Les affectations financières seront revues après analyse globale du PDU.

##### Action n°2 : je m'engage

Affecter au moins 5 % du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Un budget participatif sera alloué à des conseils citoyens de quartiers qui décideront ensemble des priorités d'aménagement.

##### Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

*Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) dans les service de la ville de Sète.*

*Mettre en place un comité vélo à l'échelle de l'agglomération Sète Agglopôle Méditerranée chargé de suivre le schéma directeur des itinéraires cyclables.*

*Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo offrant des services vélo (ateliers participatifs, vélo-école, information sur les itinéraires, etc.) et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.*

Les conseils citoyens de quartiers et les commissions participatives mis en place réuniront aussi bien les habitants que citoyens engagés dans des associations afin de co-construire et co-décider ensemble des aménagements et actions à mettre en oeuvre. Des référents notamment "vélo" pourront être identifiés et porter les demandes des utilisateurs des cyclistes.

#### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Mettre en oeuvre les propositions d'aménagement urgentes dans les deux premières années du mandat - Cf. les 12 propositions de la Roue libre de Thau

<https://www.larouelibredethau.org/wp-content/uploads/2019/05/Carte3.pdf>

Développer les aménagements cyclables tels que : une piste cyclable bi-directionnelle sur Bd Verdun - Blanc, réalisation de la voie verte Nord le long de la voie ferrée...

Intervenir sur les points noirs dangereux pour les cyclistes : pont Sadi Carnot et rond-point Sadi Carnot, aménager l'échangeur Joffre pour installer une voie vélo. etc.

Voir la cartographie résultante du baromètre des villes cyclables 2019

<https://palmars.parlons-velo.fr>

La réflexion autour des itinéraires cyclables se fera en concertation avec les partenaires travaillant sur ces thématiques. Nous avons pris connaissance et mettrons en oeuvre les propositions d'aménagements cyclables émises par l'association La roue libre de Thau. Cette association ayant pour objectif d'encourager et promouvoir l'usage de la bicyclette sur la ville de Sète et le territoire du bassin de Thau, dans une pratique fonctionnelle, sécurisée et conviviale.

#### Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération : Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés et sécurisés pour permettre la traversée de la ville : depuis le PEM (gare de Sète) vers les plages, le môle, la traversée de Sète du môle au quai des Moulins.

Ce réseau d'itinéraires, identifié par l'association La roue libre de Thau, a été analysé et travaillé au sein de commission écologie d'Alternative Sétoise. Il sera donc intégré à la réflexion des aménagements cyclables.

#### Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines notamment Frontignan.

Une partie des projets de connexions cyclables est déjà programmée entre Frontignan et Sète et nous soutiendrons la continuité de la réalisation de ces projets tout autour du bassin de Thau. Nous souhaitons effectivement pouvoir répondre à une importante attente des habitants de l'agglomération et cyclistes de passage dans la région de pouvoir circuler en toute sécurité le tour de l'étang de Thau à vélo. La portion entre Marseillan et Mèze est le dernier axe qu'il faudra aménager.

#### Action n°7 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. voir les propositions de la Roue libre de Thau

<https://www.larouelibredethau.org/wp-content/uploads/2019/05/Carte3.pdf>

Alternative Sétoise répondra aux appels à projets des différents financeurs qui permettront de réduire les coupures urbaines nécessaires à la cohésion du réseau cyclable du territoire.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Avec l'objectif de limiter la place de la voiture dans la ville. Augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées (dans les secteurs résidentiels). Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

En favorisant la gratuité des transports publics, la fréquence des bus sera plus importante et engendrera des aménagements qui seront également dédiés à la circulation, en sécurité, des vélos. En favorisant les transports en commun, nous réduirons logiquement la place de la voiture dans la ville.

#### Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Faire appliquer la limitation de vitesse dans les zones 30 au moyen de dispositifs de type chicanes, ralentisseurs, radar indiquant la vitesse, verbalisation des dépassements de vitesse.*

La mise en place de 3 grands parkings de délestage aux entrées de la ville ainsi que des navettes gratuites permettant d'accéder au centre ville favorisera un climat de circulation apaisé pour les cyclistes et piétons en ville.

#### Action n°10 : je m'engage

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Par exemple, la mise à 2X 2 voies de la RD 600 et autres projets routiers inscrits au PDU.

Alternative Sétoise protège le patrimoine historique et paysager de Sète en s'engageant à l'arrêt des projets de construction d'infrastructures routières destinées aux véhicules motorisés, notamment le projet de prolongation du boulevard Jean-Mathieu Grangent qui en plus, amputerait une partie du bois des pierres blanches.

#### Action n°11 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Par exemple : quai Louis Pasteur, quai Rhin et Danube, rue Honoré Euzet, Bd Verdun-Banc, etc.

Les aménagements réalisés pour favoriser l'utilisation et la circulation des transports en commun, permettra de créer des espaces de circulation plus fluides et sécurisés pour les piétons et vélos, nous pensons notamment aux couloirs bus-vélos qui permettront un partage de la route apaisé.

#### Action n°12 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Faire de la vitesse de circulation à 30 km/h la norme et le 50 km/h l'exception.

Modifier l'aménagement des rues en zone 30 pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs)

Développer des zones de rencontre là où le trafic doit être très limité : hyper-centre, secteur de la plagette, du Pont Levis, Barrou, Ile de Thau, etc.

Le programme d'Alternative Sétoise prévoit d'ores et déjà de limiter la vitesse de circulation des véhicules motorisés à 30 km/h dans tout le centre ville. Cette réglementation sera contrôlée par une présence plus importante d'agents de la police municipale sur des zones identifiées (sorties d'écoles / passages piétons / bordures de zones piétonnes...)

#### Action n°13 : je m'engage

Transformer en zone piétonne le secteur prévu dans le schéma des modes doux de 2012 : l'ensemble de l'hyper-centre (secteur de la Marine, le môle, rue Mario Roustan...).

La piétonnisation de l'hyper-centre ville se fera progressivement et en concertation avec les habitants, restaurateurs et commerçants très présents sur cet axe. Ces derniers souffrent de la pollution de l'air, de la pollution sonore, et du danger que le trafic actuel représente pour leurs clients.

#### Action n°14 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment dans les zones 30, notamment la zone 30 du centre-ville.

Généraliser les double-sens cyclables et les cédez-le-passage cycliste aux feux, notamment dans les secteurs résidentiels : Plagette, Ile de Thau, Barrou, Pont Levis, Métairies, Quilles.

Alternative Sétoise se conformera tout simplement à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans toute la ville.

#### Action n°15 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Concerne également les collèges et les lycées ainsi que les écoles maternelles et élémentaires.

Le programme d'Alternative Sétoise prévoit un renfort de la présence d'agents ASVP à la sortie de chaque école et établissement scolaire ainsi qu'une sécurisation de ces zones en s'attachant à interdire la présence de véhicules aux heures d'entrées et de sorties scolaires.

#### Action n°16 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement. Supprimer des places de stationnement de voiture au profit d'espaces pour les piétons et les vélos.

Créer plusieurs parkings relais en entrée de ville : entrée Est (Mas Coulet, secteur Martelli, zone des Eaux-Blanches), entrée Nord (zone aquatechnique, site Lafarge), entrée Ouest (sur le Lido avant Villeroy).

Mettre en place des navettes gratuites pour relier le centre ville (si possible avec des véhicules électriques)..

Alternative Sétoise prévoit de mettre en place des navettes gratuites qui permettront de relier les parkings de déstassement (situés aux 3 entrées de la ville) au centre-ville de Sète.

Les véhicules garés sur ces parkings à l'extérieur de la ville permettront de libérer de l'espace en ville pour des aménagements au profit des piétons et des vélos.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°17 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé en particulier au PEM (gare) de Sète avec un minimum de 60 places (doublement du projet actuel), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Alternative Sétoise répondra aux appels d'offres des différents programmes qui permettront de faciliter l'usage du vélo en ville. L'augmentation du nombre d'arceaux vélo encouragera les habitants à utiliser ce moyen de transport doux.

### Action n°18 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. : installer des arceaux vélos,, notamment près des équipements publics (Théâtre, établissements scolaires) et commerces (marché des Halles, rues piétonnes).

Apposer des panneaux signalant les arceaux vélos distinctifs des arceaux motos et scooters.

L'augmentation du nombre d'arceaux vélo notamment aux abords des commerces et établissements publics facilitera l'utilisation de ce moyen de transport doux.

### Action n°19 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. En centre-ville, par exemple place Aristide Briand, place de la République, Place Stalingrad, dans les quartiers et dans les zones d'activité (Eaux Blanches et Aquatechnique)

Alternative Sétoise étudiera la mise en place d'aménagements en concertation avec les utilisateurs, les partenaires associatifs (comme la roue libre de Thau) et les conseils de quartiers où seront représentés les habitants et résidents, utilisateurs de l'espace public.

### Action n°20 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

*Salle Brassens, TMS, Théâtre de la Mer, Equipements sportifs, etc.*

En implantant plus d'arceaux vélo, Alternative Sétoise encouragera l'utilisation de ce moyen de transport pour se rendre à tous les événements culturels, sportifs, associatifs et municipaux.

### Action n°21 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Alternative Sétoise mettra en place progressivement les aménagements nécessaires au mieux-vivre des citoyens y compris le respect de ces mesures fondamentales pour la santé publique.

### Action n°22 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

La révision du PLU étant de la compétence de la municipalité, Alternative Sétoise prévoira dans les projets de construction en cours et futurs des locaux fonctionnels pour les vélos.

### Action n°23 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

*, notamment pour desservir le marché des Halles et les rues commerçantes de centre-ville, dont la Grande Rue Mario Roustan.*

En concertation avec les commerçants et acteurs économiques, des propositions de livraisons alternatives au tout-voiture seront mises en place, notamment des livraisons "légères" effectuées en vélo.

#### Action n°24 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

*Accompagner la mise en oeuvre d'une Maison du vélo à l'échelle de l'agglomération en mettant des locaux et moyens à disposition de la Roue libre de Thau et autres associations partenaires du projet*

Le programme d'Alternative Sétoise prévoit déjà l'ouverture de maisons citoyennes de quartier. Ces maisons pourront accueillir toutes les initiatives associatives en mettant à disposition ce lieu pour y créer des événements et animations autour de la réparation de vélo, la formation, l'apprentissage...

#### Action n°25 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

*Maison du vélo à l'échelle de l'agglomération au moyen d'un vélo cargo permettant l'itinérance des services dans les 14 communes.*

Les maisons citoyennes de quartier qui seront mises en place pourront accueillir les initiatives autour du vélo. Par ailleurs, les conseils citoyens de quartiers qui seront instaurés en parallèle donneront la parole à tous les citoyens, usagers de l'espace public, cyclistes, piétons...

### Promouvoir une culture vélo

#### Action n°26 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Alternative Sétoise répondra aux appels d'offres des différents programmes qui permettront de faciliter l'apprentissage et l'usage du vélo en ville, et soutiendra notamment par la mise en place d'une vélo-école.

#### Action n°27 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Cette aide existe mais n'est certainement pas suffisamment utilisée par les écoles. Une des missions d'Alternative Sétoise sera d'identifier tous les programmes et aides qui vont en ce sens et s'assurera d'une bonne communication auprès des interlocuteurs concernés via nos différents outils de communication : web TV / radio / journaux ...

#### Action n°28 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

*Notamment pour se rendre à vélo au siège de l'agglomération.*

Véronique Calueba et la majorité des candidats de la liste Alternative Sétoise circulant régulièrement à vélo à Sète, nous sommes tous témoins de la situation actuelle et confrontés à toutes les problématiques de déplacement en vélo. La pratique et l'utilisation du vélo est abordée régulièrement au sein du mouvement Alternative Sétoise (groupe de travail écologie / éco-mobilité / rencontres-débat sur la thématique du Vélo du 11/03/2020) et fait partie de nos préoccupations centrales.

#### Action n°29 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

La présence des agents ASVP sera d'une part renforcée sur les zones "sensibles" et d'autre part aura pour objectif de sensibiliser et de veiller au respect du code de la route.

#### Action n°30 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Alternative Sétoise réduira l'utilisation de véhicules dans ces livraisons municipales et les remplacera par des vélos électriques lorsque cela est possible. Les livraisons légères et le transport du matériels léger effectués avec des vélos-cargo municipaux faciliteront la circulation en centre ville.

### Action n°31 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Alternative Sétoise soutient les initiatives qui favorisent les mobilités alternatives à l'utilisation systématique du véhicule individuel.

### Action n°32 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". annuelle par exemple en juin.

Créer une opération « Sète respire » en interdisant le centre-ville aux véhicules motorisés tous les dimanches.

Un Grand OUI pour travailler sur l'amélioration de la qualité de l'air en ville en multipliant les journées qui limitent la circulation motorisée.

### Action n°33 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Réprimer par la verbalisation systématique le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable

Signaler clairement l'interdiction de la circulation motorisée dans les zones piétonnes et verbaliser les deux roues motorisés y circulant.

Faire respecter les horaires de livraison dans la zone piétonne en verbalisant les véhicules circulants en dehors des horaires autorisés.

La présence renforcée d'agents de la police municipale permettra de sensibiliser, contrôler voire verbaliser les stationnements ou pratiques non autorisés.

Une signalétique renforcée et visible par tous les usagers de la route et des trottoirs sera mise en place dans toute la ville.

### Action n°34 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Alternative Sétoise propose d'accentuer la sensibilisation et la communication sur l'utilisation et la circulation des vélos dans la ville. Des panneaux d'informations seront implantés sur les pistes cyclables, en bordures des routes, près des zones de fortes fréquentations (écoles, jardins, salle municipale...). Les maisons citoyennes qui seront instaurées par Alternative Sétoise seront également des lieux d'échanges où seront diffusées les règles du bien vivre ensemble, du respect mutuel des usagers et du partage de l'espace public entre tous. Les conseils citoyens de quartier pourront également soutenir des décisions et promouvoir des actions au regard du budget participatif dont ils bénéficieront.

## Commentaires généraux

Alternative Sétoise est témoin de la situation actuelle qui ne répond pas aux besoins et au respect de la santé et de la sécurité des cyclistes.

La diffusion de la pratique et l'utilisation du vélo fait donc partie de nos préoccupations centrales.

Il est important de souligner que les aménagements qui seront réalisés pour favoriser la circulation des vélos profiteront également à toutes les personnes à mobilité réduite.

Rappelons que le vélo est bon pour la santé, bon pour la ville et son image, bon pour l'environnement.